

## Bilan annuel de l'animation du DocOb du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne Année 2022



Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Carrière GSM de Luzancy © Ile-de-France Nature, S. Coste-Durieux, 2019

Parc du Pâtis à Meaux © Ile-de-France Nature, S. Coste-Durieux, 2019

Marais de Lesches © Ile-de-France Nature, S. Coste-Durieux, 2019

Réserve naturelle régional du Grand Voyeux © Ile-de-France Nature, S. Coste-Durieux, 2019

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000.....	3
1.2	L'animation.....	3
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb .....	3
1.4	Missions de la structure animatrice .....	11
<b>2</b>	<b>Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats. .</b>	<b>11</b>
2.1	Animation des contrats Natura 2000 .....	11
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique (MAEC) .....	15
2.2.a	Engagements en MAEC .....	15
2.2.b	Renouvellement de la PAC .....	16
2.3	Animation de la charte Natura 2000 .....	16
<b>3</b>	<b>Évaluation des incidences des projets</b> .....	<b>16</b>
<b>4</b>	<b>Suivis scientifiques et techniques</b> .....	<b>17</b>
<b>5</b>	<b>Révision du DocOb</b> .....	<b>19</b>
<b>6</b>	<b>Information, communication, sensibilisation</b> .....	<b>19</b>
6.1	Création et mise à jour d'outils de communication.....	19
6.2	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire .....	22
6.3	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site .....	23
6.4	Propriétés régionales en périmètre Natura 2000 .....	23
<b>7</b>	<b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site</b> .....	<b>24</b>
<b>8</b>	<b>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</b> .....	<b>24</b>
8.1	Organisation de la gouvernance du site .....	24
8.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage .....	24
8.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'État .....	25
8.2	Gestion administrative et financière .....	25
<b>9</b>	<b>Synthèse</b> .....	<b>26</b>

## 1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'OFB pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

### 1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR1112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

### 1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné Ile-de-France Nature (précédemment nommée Agence des Espaces Verts) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et Ile-de-France Nature précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Copil a été présidé par Madame Geneviève Wortham, Conseillère régionale, jusqu'en 2015.

Ile-de-France Nature et Mme Wortham ont été maintenues dans leurs fonctions lors du renouvellement de l'animation qui a eu lieu à la réunion du Copil du 28 mai 2015 ; cependant, suite aux élections régionales de décembre 2015, Madame Wortham a perdu son siège de conseillère régionale.

Par courrier du 8 septembre 2017 adressé au Préfet de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France a présenté sa candidature en tant que structure porteuse pour la mise en œuvre du DocOb sur le site Natura 2000 des Boucles de la Marne.

Par l'arrêté n°17-142 du 5 septembre 2017, la Présidente de la Région Île-de-France a désigné Monsieur Benoit Chevron, Conseiller régional, pour la représenter au Comité de pilotage du site Natura 2000.

Le sous-préfet de Meaux a transmis la candidature de la Région Île-de-France aux représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du Copil par courrier du 25 septembre 2017. En l'absence d'autres candidatures au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Monsieur Chevron a été désigné comme Président du comité de pilotage et la Région Île de France maintenue dans ses fonctions de structure porteuse pour les trois années suivantes.

Un comité de pilotage restreint organisé par la DDT le 20 mai 2021 a permis de renouveler le président du COPIL, Monsieur Benoît Chevron et Ile-de-France Nature en tant que structure porteuse dans leurs fonctions

L'animatrice Natura 2000 à Ile-de-France Nature est Fanny Guez depuis juin 2020. Elle consacre 40% de son temps à l'animation du DocOb « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par Ile-de-France Nature :

- ZPS FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier à décembre 2022, dixième année d'animation pour ce site.

### 1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

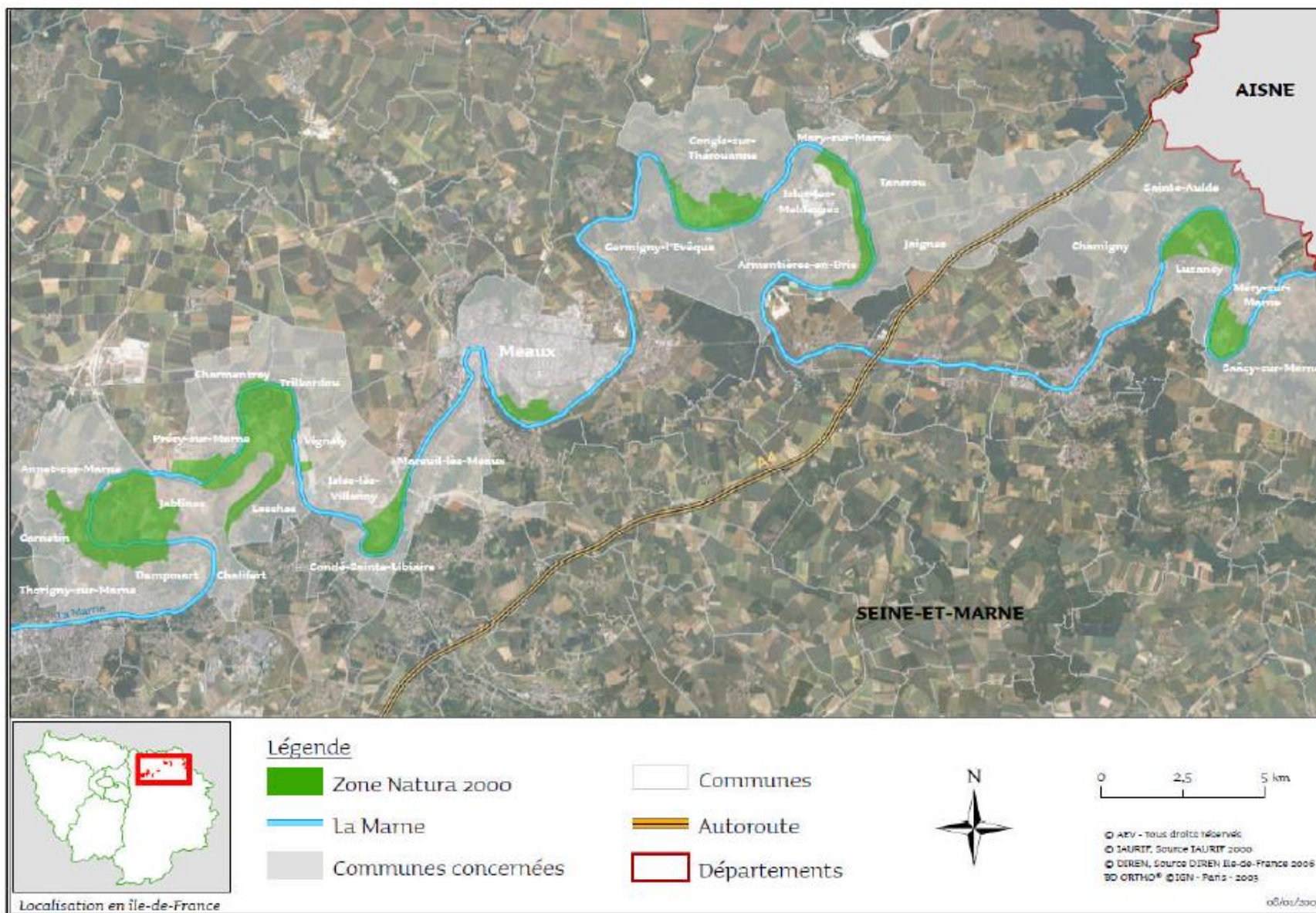
Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le **Tableau 1** reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

Au moment de la désignation du site, 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre.

Depuis 2010, deux autres espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriées comme nicheuses certaines ou probables au sein de la ZPS, le Pic mar et le Busard des roseaux. Trois autres espèces, le Héron pourpré, le Busard Saint-Martin et le Hibou des marais, ont également été jugées comme prioritaire par des ornithologues locaux.

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**.

Une nouvelle fiche mesure, validée en Comité de pilotage, le 28 juin 2018 a été ajoutée (cf. document en annexes). Il s'agit d'une mesure (Mo-5) permettant la mise en place de chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable.



**Tableau 1 : Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux**

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Blongios nain (5-10 couples)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		
Butor étoilé (5-10 hivernants)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment de l'Île-de-France en tant que nicheur.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
Gorgebleue à miroir (10-12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.	Fort	Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
Mouette mélanocéphale (15-28 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).
	<b>Risque fort</b> ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
Œdicnème criard (12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).
	<b>Risque fort</b> ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		
Sterne pierregarin (13-25 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).
	<b>Risque fort</b> ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
Pie-grièche écorcheur (0-5 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.		
Milan noir (4 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.	Assez fort	Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage des déchets.		
Martin-pêcheur d'Europe (5-13 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.
	<b>Risque faible</b> ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.		

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Pic noir (1-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.
	<b>Risque faible</b> ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.		
Bondrée apivore (0-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.	Faible	Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.
	<b>Risque faible</b> ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne » Ile-de-France Nature, PARIS, 2010. p148

**Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site**

Type de milieux	Objectifs de développement durable		Actions <sup>1</sup>	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune	Anim_5	
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieux	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_8
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts	Agri_9

<sup>1</sup> Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts



Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions <sup>2</sup>
Milieux forestiers, boisements alluviaux	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt.1 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
<b>Milieux Humides</b> (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)  * les milieux aquatiques sont également concernés bien que le DOCOB ne le mentionne pas.	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation rivulaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH.1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH.2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH.1 ZH.3 ZH.4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

<sup>2</sup> Freq = fréquentation

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
<b>Milieux ouverts non agricoles</b> (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO_1 MO_2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO_3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

## 1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle d'Ile-de-France Nature dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2022.

## 2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), de la charte, et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations qu'Ile-de-France Nature a mise en place pour faire jouer ces leviers.

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

2022 était de nouveau une année de transition avant la nouvelle PAC et ainsi la septième année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020.

Un contrat a été signé en 2020 pour une durée de 5 ans mais financé uniquement jusqu'à 2022 du fait de la fin de programmation actuelle.

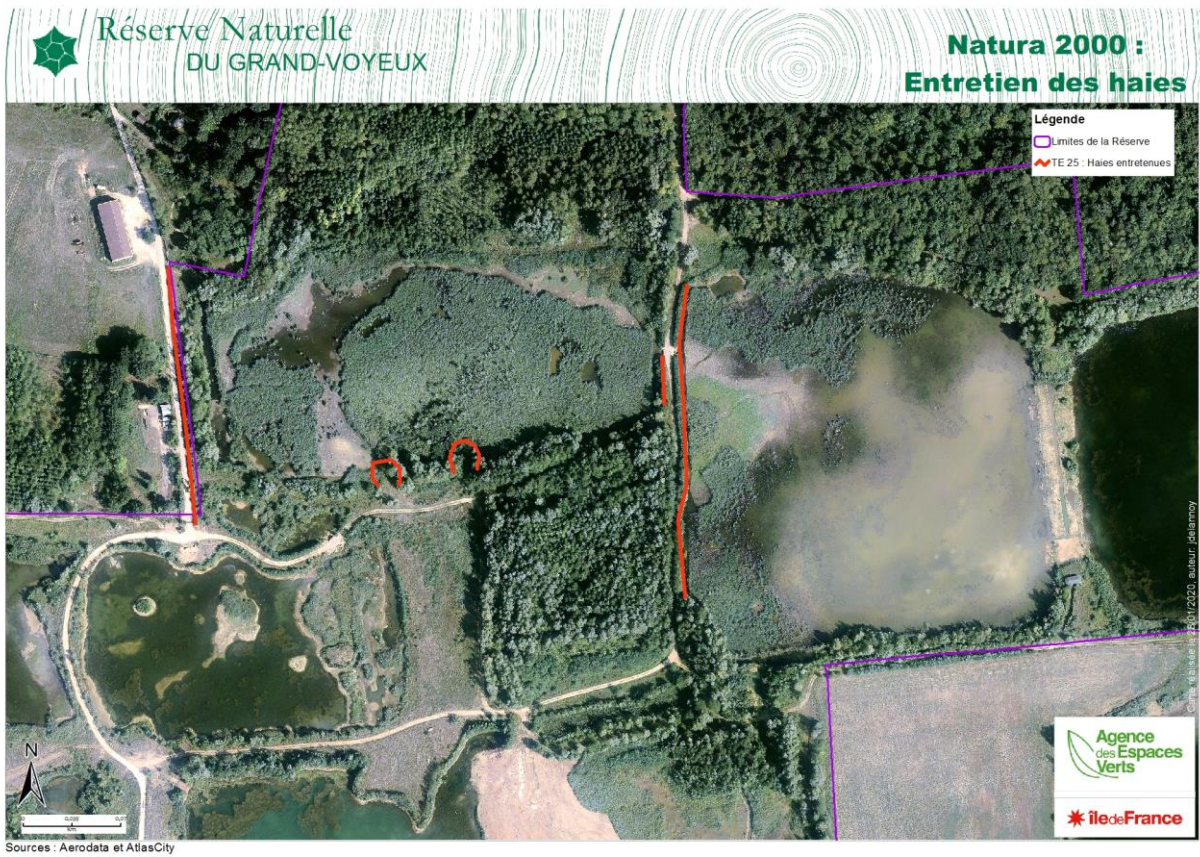
Contrat en cours au sein d'Ile-de-France Nature :

- Suivi du contrat Réserve naturelle régionale (RNR) du Grand Voyeux, 2020-2022

Un contrat de mise en défens par l'entretien des haies et pares-vue de la RNR du Grand-Voyeux a été signé pour un montant total de 15 360 € HT.

L'objectif est de préserver la quiétude aux abords des sites sensibles pour l'avifaune des roselières et des plans d'eau. Les espèces visées par ce contrat sont le Busard des roseaux, le Butor étoilé, le Blongios nain et la Pie-grièche écorcheur. De nombreuses autres espèces non visées par pourraient bénéficier de ce contrat : Fuligule milouin, Fuligule morillon, Grande Aigrette, Aigrette garzette, Râle d'eau...

Au cours de l'année 2022, les haies prévues au contrat ont été taillées comme chaque année.



**Figure 2 :** Cartographie des haies concernées par le contrat © Ile-de-France Nature



**Figure 3 :** Panneau de publicité © Ile-de-France Nature

**Tableau 3:** Synthèse des contrats Natura 2000 en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures DocOb	Avancement
32311Do7000002	Ile-de-France Nature (RNR du Grand Voyeux)	11 219,57 €	20/12/2011	- Faucardage de roselières - Arrachage de recrus ligneux	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1 ha	ZH-1 ZH-5	11 219,57 € attribués. AP 2015 : subvention caduque
32311Do7000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31 €	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et de parcelles - Pose d'une clôture - Pose de panneaux d'information	Œdicnème criard Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	îlot Nord : 1433 m2 îlot Sud : 379 m2 parcelles : 4,5 ha clôture : 590 m 6 panneaux	MO-1 ZH-3 Freq-2 Freq-3	Fin des travaux et solde en 2014
32312Do7000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	5 803,11 €	09/10/2012	-Restauration de pelouses sèches - Restauration de roselières - Création de mares et chenaux - Création d'arbres têtards et arbres morts	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Œdicnème criard Bondrée apivore (alim.) Pic noir (alim.)	fauche : 3,5 ha roselières : 0,2 ha	MO-1 MO-3 ZH-2 ZH-6	11 694,49 € attribués. Travaux effectués en 2012 et 2013, pas en 2014 vu l'évolution du milieu. AP 2015 : réduction de la subvention
22712Do7000004	Ile-de-France Nature (forêt régionale des Vallières)	31 240,00 €	20/12/2012	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt-1	Fin des travaux et solde en 2013
2016/0706/11	BPAL de Jablines-Annet	4 000,00 €	12/12/2016	Entretien de l'îlot Nord par débroussaillage avec export	Mouette mélanocéphale	1 400 m <sup>2</sup>	MO-1	
2016/0706/12	Ile-de-France Nature (RNR du Grand Voyeux)	123 256,85 €	12/12/2016	Restauration de milieux ouverts	Blongios nain, Héron pourpré, Martin pêcheur	4,3 ha	MO-1	Montant total revu à la baisse car le faucardage prévu sur la roselière n'a pu être réalisé

								entre 2016 et 2018 (trop lente recolonisation)
2020/0706/04	Ile-de-France Nature (RNR du Grand Voyeux)	18 432 €	02/11/2020	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès  - Entretien les haies et pares-vue	Pie Grièche-écorcheur, Busard des roseaux, Blongios nain, Butor étoilé	2 480 m <sup>2</sup>	Freq-2	
Propriétaire privé à Mery-sur-Marne		25 220		Restauration et entretien de la végétation des berges de la Marne ;  Gestion par fauche des milieux ouverts	Bondrée apivore, Œdicnème criard, Martin-pêcheur d'Europe, Blongios nain	20 ha	ZH-1 MO-1	

## 2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique (MAEC)

### 2.2.a Engagements en MAEC

2021 et 2022 ont été des années de transition entre les 2 programmations avec une diminution du nombre de mesures contractualisables, des mesures majoritairement renouvelables 1 an au lieu d'un engagement sur 5 ans, et une difficulté à prévoir des engagements du fait d'une organisation de la campagne retardée.

5 mesures étaient ouvertes sur 1 an (HE01, HE 02, HE03, HE21 et ZH01), 1 mesure sur 5 ans (He16). Les mesures linéaires n'étaient pas ouvertes.

**Tableau 4 :** Mesures MAEC ouvertes sur l'année 2022

Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant (en euros)
Surfaces en herbe	IF_BOMA_HE01	entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	130,57 / ha / an
Surfaces en herbe	IF_BOMA_HE02	entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	206,01 / ha / an
Surfaces en herbe	IF_BOMA_HE03	entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet	353,43 / ha / an
Pelouses sèches, landes et autres milieux pionniers	IF_BOMA_HE21	ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale	301,43 / ha / an
Milieux humides	IF_BOMA_ZH01	gestion des milieux humides et absence de fertilisation	250,57 / ha / an

Pour les autres cas, des nouveaux engagements de 5 ans seront également possibles pour les mesures suivantes :

Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant (en euros)
Couverts en gel et bandes enherbées	IF_BOMA_HE16	création d'un couvert d'intérêt avifaunistique : implanter un couvert répondant aux exigences écologiques des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. Ces surfaces constitueront des zones refuges et d'alimentation pour l'avifaune.	600,00 / ha / an

Six renouvellements d'un an ont été réalisés en 2022 et 6 engagements 5 ans étaient en cours.

**Tableau 5 :** Renouvellement des mesures MAEC par des agriculteurs en 2022

Mesures	Durée	Superficie (ha)
IF_BOMA_HE01	1	10,64
IF_BOMA_HE03	1	5,99
IF_BOMA_HE03	1	2,52
IF_BOMA_HE03	1	12,98
IF_BOMA_HE01	1	13,41
IF_BOMA_HE01	1	2,79

Engagements en continuité en IF\_BOMA\_HE16

- 2021- 2025 : 5,27 ha ;
- 2020- 2024 : 10,75 ha ;
- 2019- 2023 : 2,94 ha ;
- 2021- 2025 : 2,12 ha ;
- 2020- 2024 : 19,17 ha ;
- 2021- 2025 : 4,38 ha.

Le bilan montre ainsi 92,96 ha de parcelles engagées toutes mesures confondues. Sept engagements prendront fin en 2023 pour une surface égale à 51,27 ha.

### 2.2.b Renouveaulement de la PAC

L'année 2022 a été marquée par la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt et la réponse à l'appel à projet pour l'animation des MAEC sur la nouvelle programmation 2023-2027 dans le cadre du renouvellement de la PAC. Ile-de-France Nature a postulé pour un territoire regroupant la ZPS des boucles de la Marne associé à la boucle de Changis-sur-Marne et à la ZPS des boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny. Dans le cadre de cette nouvelle programmation, une réunion de sensibilisation aux nouvelles mesures a eu lieu ainsi que de premiers rendez-vous avec des agriculteurs. Cependant le manque d'informations relatives à la nouvelle programmation ne permettait pas de se projeter dans la réalité de futurs engagements.

### 2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 du site des boucles de la Marne permet une prise en compte minimale des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

En 2020 elle avait été renouvelée par le département 77. Elle a également été signée par un propriétaire à Méry-sur-Marne et Ile-de-France Nature pour la RNR du Grand-Voyeux et le Bois de Vaires pour une période de 5 ans.

Il n'y a pas eu d'animation de la charte Natura 2000 en 2022 tout comme en 2021.

## 3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

**Tableau 6 :** Evaluations d'incidences traitées en 2022

Nom projet	Nature du projet	localisation	Date prévue
Pas de projet proposé en EIN	Déboisement	Précy-sur Marne	
Parc de Carmen	Construction d'un centre equestre, centre de pêche et agrotourisme	Isles-les-Villenoy	
Dreamlodge	Construction de lodges flottants et d'une passerelle sur berge	ILJA - étang du point d'interrogation	
MEAUX AIRSHOW 2022	Manifestation aérienne de grande importance	Aérodrome de Meaux-Esbly, Isles-les-Villenoy	10/07/2022 + répétitions le 09/09/2022
URBASOLAR	Mise en place de centrales photovoltaïques	Jablins	
Remblaiement des terres de Rezel	projet de remblaiement	ancienne carrière, Germigny l'évêque	
Randonnée du Grand V	Randonnée VTT	Forêt régionale des Vallières	18/09/2022



## 4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions chaleureusement les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise, et notamment Lucille Bourgeois ; Olivier Laporte ; l'ensemble du groupe local LPO IDF Vallée de la Marne (VDM) ; Théo Hurtrel ; Nicolas Boudereaux ; l'ensemble des contributeurs du CPIE des boucles de la Marne ; Emir Kort ; Pascal Le Poulain.

En outre une convention pour le suivi des espèces donnant droit à un défraiement est en cours avec le CPIE des boucles de la Marne. Une autre convention avec la LPO a également été renouvelée en 2022 pour le suivi sur la ZPS.

De précieuses données ont été communiquées par l'ARB et la LPO à partir de la base de données Geonature et FauneIDF respectivement.

Le suivi ornithologique de la ZPS ont été assuré de la manière suivante :

- des échanges avec les ornithologues présents sur les Boucles,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (Ile-de-France Nature, département de Seine-et-Marne...)
- Suivis réalisés par le CPIE des boucles de la Marne et la LPO IDF.

Un comptage du Pic noir et du Pic mar a été réalisé comme chaque année en forêt de Vallières par le technicien d'Ile-de-France Nature en charge de la gestion de cette forêt régionale, Sébastien Trésonne. La chargée de mission Natura 2000 a participé à cet inventaire en 2022. Les résultats sont décrits dans le tableau 7.

**Tableau 7 : Résultats du suivi PIC en forêt de Vallières**

Date:	Conditions:	Point du maillage:	Repasse 1	Repasse 2	Repasse 3	Observations	Bilan annuel:
10/03/2022 de 9h à 12h	Ciel Bleu, soleil, pas de vent	1	RAS	RAS	3 Pics Mar vus	Localisation parcelle 9	1 couple de Pic Noir, 5 couples de Pic Mar
		13	RAS	Pic Mar entendu (autre que les 3 précédents)	RAS	Localisation parcelle 12	
		27	PAS	Pic Mar entendu	Pic Noir entendu loin	Localisation parcelle 16	
		31	Pic Mar entendu	Pic Mar vu	2 pics mar vus (un second)	Pic vert vu	
		11	uniquement son du Pic No	RAS	RAS		
		8	RAS	Pic Noir entendu	2 pics mar vus		
		61	Pic Noir entendu proche	Pic Noir vu			
		37	Pic Mar entendu proche	2 Pics Mar vus			
		36	RAS	RAS	RAS		
		48	Pic Noir entendu loin	RAS	RAS	Milan noir vu	
46	RAS	RAS	RAS				

Ci-dessous le tableau récapitulatif des suivis des espèces, alimentés par le travail de Lucille Bourgeais et d'Olivier Laporte, membre de la LPO, ainsi que de Nicolas Boudereaux et Théo Hurtrel, du CPIE des boucles de la Marne.

**Tableau 8 : Résultat des suivis espèces par la LPO IDF et le CPIE des boucles de la Marne en 2022**

Année		2022													
Espèce	Secteurs	Jablines Annet sur Marne Vallières	Précy / Marne	Charmentray Trilbardou Lesches	Vignely	Isles-les-Villenoy	Meaux	Congis-sur-Thérouanne (AVEN)	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	CHANGIS (à proximité ZPS)	VILLENAY BASSINS (à proximité ZPS)	Tendance globale dans la ZPS depuis 2009	Tendance globale dans la ZPS 2022
Cédicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>		1 couple	3 couples	2 couples	1 couple			3 couples		1 couple	3 couples		15-19 couples nicheurs dans la ZPS et ses alentours.	14 couples
Pie grièche-écorceur	<i>Lanius collurio</i>	en migration							1 couple	2 couples	3 couples	6 couples		La ZPS et ses abords semblent retrouver un potentiel d'accueil pour l'espèce avec la nidification à Luzancy pour la 2ème année de suite, tentative à Jablines, nidification à Armentières et à Changis soit 5 à 6 couples pour le secteur.	12 couples
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	1 couple	1 couple											Stable	Pas d'info
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>		3 couples	4 couples				1 couple	4 couples					5 à 7 couples nicheurs probables. Fréquente l'ensemble du site pour s'alimenter. En hausse.	10 couples
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1 couple		1 couple				1 couple						4 à 5 couples nicheurs probables. En hausse.	4 à 5 couples nicheurs probables. En hausse.
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>			3 couples				3 couples	4 couples	2 couples		4 couples		Très fluctuant d'année en année mais toujours au moins des tentatives ou des envols de jeunes	16 couples mais échec de nidification au Pâtis et au GV
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	2 couples	2 couples											Stable	Pas d'info
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	3 couples						1 couple	1 couple					Stable	4 couples probables
Butor étoilé	<i>Botarus stellaris</i>	5 individus		1 individu										Hivernage toujours aussi fréquent sur la base de Loisirs de Jablines-Annet, passage sur la RNR du Grand-Voyeux ou l'ENS des Olivettes	Hivernant - 5 (Jablines, Lesches)
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>			2 couples				10 couples		1 couple		3 couples		Probablement en augmentation, population stable sur la RNR du Grand-Voyeux et la Boucles de Changis sur-Marne (hors zps), présente à Luzancy	En augmentation - 16 couples
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	pas de preuve de nidification												2ème population d>IDF mais échecs et pas de reproduction dans la ZPS en 2017	0
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>							1 couple						2 couples nicheurs qui se maintiennent, mais pas de suite de la nidification aux Olivettes en 2016	1 couple au Grand-Voyeux mais échec
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>							1 couple						En hausse	>1
Héron pourpré*	<i>Ardea purpurea</i>														Individu de passage (2 au GV)
Vanneau huppé*	<i>Vanellus vanellus</i>													Nicheur sur le site des Prés du refuge	

L'année 2022 a été marquée par la mise en place d'un groupe de travail afin d'actualiser les données espèces du formulaire standard de données. Ce projet fait suite à une demande initiale du ministère de la transition écologique relayée par la DRIEAT. L'objectif est ainsi également d'estimer les tendances des populations. Ce projet va se poursuivre en 2023.

## 5 Révision du DocOb

En 2021, un travail de récolte, de synthèse et de traitement de données avait été entamé. Amiirah Burahee en poste à Ile-de-France Nature entre fin 2020 et début 2021 avait réalisé les actions suivantes :

- Synthèse de données des espèces du DOCOB sur les 5 dernières années (2015 à 2020), recueil des données naturalistes CETTIA, Faune IDF, et des synthèses des groupes locaux de la Vallée de la Marne (LPO) ;
- Récupération des données shp par Écosphère (une grande partie des données de l'Atlas) ;
- Traitement SIG des données de nidification (Po, Pr, C) (PP) ;
- Échanges avec le CPIE des boucles de la Marne.

Ce travail n'a pas pu être poursuivi en 2022 par manque de temps et de moyens. Nous envisageons de poursuivre ce travail au cours des prochaines années d'animation. Des discussions ont été entamées avec la Région, nouvelle autorité de gestion pour le pilotage Natura 2000 à partir de 2023, afin de prévoir un financement dédié pour cette mission.

## 6 Information, communication, sensibilisation

### 6.1 Création et mise à jour d'outils de communication

En 2022, un panneau de sensibilisation Natura 2000, et plus spécifiquement sur l'espace naturel sensible du marais du Refuge, posé à Lesches et vandalisé il y a plusieurs années a été remplacé à l'identique.

**Figure 4 :** Remplacement du panneau de sensibilisation Natura 2000 pour le marais de du refuge à Lesches



**Figure 5 :** Nouveau panneau de sensibilisation Natura 2000 pour le marais de du refuge à Lesches.



Deux autres panneaux de sensibilisation Natura 2000 ont été conçus pour être installés au parc du Pâtis à Meaux. Ces deux panneaux ont été proposés par la CPIE des boucles de la marne. La chargée de mission Natura 2000 a proposé des modifications et nous avons ensuite validés ensemble la version finale. Ils ont été posés début 2023.

**Figure 6 :** Pose d'un panneau de sensibilisation Natura 2000 au parc du Pâtis.





**Figure 7 :** Pose d'un panneau de sensibilisation Natura 2000 focalisés sur les espèces d'oiseaux fréquentant le parc du Pâtis au sein du parc.





Deux autres outils de communication sont par ailleurs utilisés :

- **Un site internet dédié** : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne>

Les informations figurant sur le site internet sont pour la plupart dépassées depuis un certain nombre d'années. Il conviendra de les actualiser au plus tôt.

- **Une plaquette de communication.**

La plaquette nécessite également une mise à jour comme cela avait été mis en avant lors du dernier COPIL du 22 octobre 2019.

## 6.2 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

La chargée de mission Natura 2000 a participé aux évènements suivants :

- Visite de la centrale photovoltaïque « Les Gabots »,
- Groupe de travail pour le sentier d'interprétation du marais de Lesches,
- Deuxième comité départemental de la canopée organisé par le département de la Seine-Saint-Denis,
- Journée portes ouvertes de la pépinière de plantes sauvages au parc départemental de la Seine-Saint-Denis du Sausset,
- Etude sur le tourisme fluvestre sur la Marne organisé par le service attractivité 77 du département de la Seine-et-Marne.

### **6.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site**

La chargée de mission Natura 2000 a participé au congrès des élus Natura 2000 qui s'est produit dans les Pyrénées orientales, à Matemale, en septembre 2022.

### **6.4 Propriétés régionales en périmètre Natura 2000**

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par Ile-de-France Nature, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3100 ha de parcelles gérées par Ile-de-France Nature sont concernés. L'animatrice Natura 2000 joue occasionnellement un rôle d'accompagnement du technicien responsable du site à Ile-de-France Nature. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis.
- Massif de Rambouillet.
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines.
- Coteaux et boucles de la Seine.
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents.
- Bassée et plaines adjacentes.
- La Bassée.

## 7 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Elle est susceptible de se rendre aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...) et/ou de répondre aux sollicitations de la DRIEAT.

Au cours de l'année 2022, la chargée de mission Natura 2000 a participé à la réunion organisée par le service attractivité 77 du département de la Seine-et-Marne pour discuter de leur étude sur le tourisme fluvestre sur la Marne. Son rôle était de s'assurer que les enjeux Natura 2000 avaient bien été considérés dans l'étude et les propositions d'aménagement.

## 8 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

### 8.1 Organisation de la gouvernance du site

#### 8.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

La réunion de comité de pilotage a eu lieu en février 2022. Cette réunion a dû se faire en visio du fait de la situation sanitaire du moment.

Etaient présents :

Benoît Chevron, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 des Boucles de la Marne
Antoine Charpentier, Chargé de mission Réserves Naturelles Régionales et biodiversité Région Ile-de-France
Sylvie Forteaux, Cheffe de projet pilotage et animation Natura 2000, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)
Jessica Stonina, Chargée d'instruction Natura 2000 et biodiversité, DDT 77
Stéphanie Dewitte, Adjointe de la responsable du Pôle Forêt Chasse Pêche et Milieux Naturels, DDT 77
Guy Geoffroy, Président de l'Union des Maires de Seine-et-Marne, AMF77
Vincent Carré, Maire d'Armentières en Brie
Jean-Marc Fromont, Conseiller municipal de la mairie de Condé-Sainte-Libiaire
Philippe Mimmas, Maire de Congis-sur-Thérouanne
Frédéric Hervier, Maire d'Isles-lès-Villenoy
Achille Hourdé, Maire de Jaignes
Christine Gibert, Maire de Lesches
Gauthier Sauvage, Maire de Luzancy
Caroline Jaroszek, Chargée de mission développement durable, Mairie de Meaux
Laurence Calvet, Conseillère municipale, mairie de Précy-sur-Marne
Nebojsa Majic, Maire adjoint responsable des politiques environnementales, transition écologique et mobilités, mairie de Thorigny-sur-Marne
Émilie Patin, Responsable du service espaces verts, mairie de Thorigny-sur-Marne
Olivier Renault, Chargé de projet agriculture et forêt à l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)
Marion Grimaud, Chargée d'études Natura 2000, Fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique



Camille Hurez, Comité IDF Canoë-kayak et sports de pagaies
Christian Arnaldi, Elu CA, Comité Départemental Olympique et Sportif (MCDOS) Seine-et-Marne
Olivier Laporte, Ornithologue bénévole, Responsable du groupe local Vallée de la Marne, association LPO IDF
Nicolas Boudereaux, Ecologue, association CPIE des boucles de la Marne
Tanguy Pieters, Ecologue, association CPIE des boucles de la Marne
Théo Hurtrel, Eco-animateur et écologue en service civique, association CPIE des boucles de la Marne
Fiona Lehane, Directrice et écologue, association CPIE des boucles de la Marne
Sébastien Trésonne, Technicien en charge de l'Aménagement Paysager et des Espaces Naturels sur la Seine-et-Marne, Ile-de-France Nature
Pascal Le Poulain, responsable de la maison de la RNR du Grand-Voyeux, Ile-de-France Nature
Jean Vallée, Chargé de mission territoriale Seine-et-Marne, Ile-de-France Nature
Jean Delannoy, Conservateur RNR du Grand-Voyeux et des Seiglats, Ile-de-France Nature
Franz Barth, Responsable de la Mission Environnement, RNR, Natura 2000, Ile-de-France Nature
Fanny Guez, Chargée de mission Natura 2000, Ile-de-France Nature

Le compte-rendu de cette réunion a été publié sur le site en ligne : <https://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/documents-a-telecharger>

Une visite de terrain au parc du Pâtis animée par le CPIE des boucles de la Marne a ensuite été organisée en date du 4 avril 2022.

### **8.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État**

La chargée de mission Natura 2000 a échangé tout au long de l'année avec les missions Natura 2000 de la DDT de Seine-et-Marne et de la DRIEAT, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle a aussi été en contact avec le service agriculture de la DDT de Seine-et-Marne pour le suivi des dossiers MAEC.

## **8.2 Gestion administrative et financière**

- Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer de la Présidente d'Ile-de-France Nature

En tant qu'établissement public agissant pour le compte de la Région Ile de France, Ile-de-France Nature est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la charte et notamment des contrats Natura 2000.

- Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du DocOb auprès de la DRIEAT. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

En outre, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont Ile-de-France Nature bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses

collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

## 9 Synthèse

- ✓ L'année 2022 a été marquée par des sessions d'archivage nécessaire au futur déménagement d'Ile-de-France Nature dans les locaux du conseil régional d'Ile-de-France.
- ✓ L'année 2022 reste une année de transition dans les programmations contractuelles qui a ainsi été marquée une activité réduite dans la mise en place de contrats 2000.
- ✓ Ile-de-France Nature a répondu pendant les 3 mois d'été à l'appel à manifestation d'intérêt et à l'appel à projet pour l'animation des MAEC sur le site. De la même manière que pour les contrats Natura 2000, cette année de transition entre 2 programmations a entraîné une faible activité sur ce sujet.
- ✓ La chargée de mission Natura 2000 a participé à plusieurs réunions du territoire afin de s'assurer de la prise en compte des enjeux du site dans les différents projets (centrale photovoltaïque, tourisme fluvestre de la Marne, sentier d'interprétation,...)
- ✓ La chargée de mission Natura 2000 a pu rencontrer le réseau Natura 2000 lors du congrès des élus Natura 2000 qui s'est produit dans les Pyrénées orientales.
- ✓ La chargée de mission Natura 2000 a étudié 7 projets soumis à évaluation d'incidences.
- ✓ Comme les années précédentes, l'année 2022 a pu compter sur de nombreux contributeurs pour les données de suivi de l'avifaune et a été marqué par la constitution de groupes de travail scientifiques.
- ✓ Des actions de communications par la pose de panneaux de sensibilisation Natura 2000 ont été réalisées.
- ✓ La réunion de COPIL a eu lieu en février 2022 et a été suivie d'une visite du parc du Pâtis.
- ✓ Le DocOb et le site internet nécessitent toujours une mise à jour importante.